



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS

(Annexé à la délibération n°D2026-03-28-04)

COMMUNE de BRIATEXTE

I - MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (maximum autorisé) :

Indemnité maximale du maire + Indemnités maximales des adjoints (nombre théorique) : 6 683.71 €.

II - INDEMNITÉS ALLOUÉES

Bénéficiaires	Indemnité (allouée en % de l'indice brut de terminal de la fonction publique)
Maire : Richard Angosto	40 %
1 ^{er} adjoint : Carole Grosjean-Balard	16 %
2 ^e adjoint : Michel Pontier	13 %
3 ^e adjoint : Michèle Monmayran	13 %
4 ^e adjoint : Alain Almaric	13 %
5 ^e adjoint : Florine Pellizzari	13 %
Conseiller municipal avec délégation de fonction : Magali Roudier	13 %
Conseiller municipal avec délégation de fonction : Martine Claraz-Angosto	13 %
Conseiller municipal avec délégation de fonction rattaché à un adjoint : Nicolas Monmayran	4%
Conseiller municipal avec délégation de fonction rattaché à un adjoint : Nicolas Dos Santos	4%
Conseiller municipal avec délégation de fonction rattaché à un adjoint : Frédéric Menestreau	4%
Conseillère municipale avec délégation de fonction rattachée à un adjoint : Valérie Haas	4%
Conseiller municipal avec délégation de fonction rattaché à un adjoint : Christian Abeille	4%
Conseillère municipale avec délégation de fonction rattachée à un adjoint : Eloïse Pelizzon	4%
Conseiller municipal avec délégation de fonction rattaché à un adjoint : Clément Bru	4%

Enveloppe globale : 99.6 %